

# JEUDI 5 OCTOBRE 2023

## CLUB PLANIF 41 à Candé-sur-Beuvron

### SOBRIÉTÉ FONCIÈRE / ATELIER #1

## Réflexions sur les formes urbaines

PROGRAMME

**9h : Accueil café**

9h15-9h30 : introduction

**9h30-10h30 : Approche théorique :** Formes urbaines à l'épreuve de la sobriété foncière

- Introduction par le CAUE : qu'est-ce que la forme urbaine et pourquoi a-t-elle son utilité dans la sobriété foncière ?
- Intervention d'Adrienne Barthélemy, architecte des bâtiments de France

**10h30-11h30 – Approche concrète :**

- Visite du secteur de projet de Candé sur Beuvron
- Analyse de l'OAP actuelle

**11h30-12h30 – Approche pratique :**

- Répartition en groupes avec un « exercice » d'atelier sur la forme urbaine (maquette)
- Restitution collective des travaux

**Buffet déjeunatoire vers 12h45 – réservation obligatoire**

Atelier co-organisé par la DDT,  
l'UDAP et le CAUE de Loir-et-Cher  
dans le cadre du Club Planif

41  
Loir-et-Cher  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
direction départementale  
des Territoires

Les unités  
départementales  
de l'architecture  
et du patrimoine  
direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire

# SOBRIÉTÉ FONCIÈRE / ATELIER #1

## Réflexions sur les formes urbaines

CONTEXTE DE L'ATELIER

**La promulgation de la loi « Climat et résilience » et ses dispositions concernant la « zéro artificialisation nette »** impliquent un changement de paradigme important dans la manière de fabriquer la ville d'aujourd'hui et de demain. Au-delà de la seule question de la consommation d'espace et du foncier, les opérateurs (publics et privés) qui concourent à la réalisation d'opérations d'urbanisme doivent le faire en repensant des modèles vieux de plusieurs décennies et peu compatibles avec les objectifs fixés par la loi. Cette approche plus raisonnée de l'urbanisme nécessite de repenser les méthodes, les outils et les objets projetés.

En d'autres termes, une seule et simple densification ne saurait entièrement répondre aux enjeux des territoires, notamment ruraux, soumis à d'autres dynamiques de contexte et de marché. Il s'agira à la fois de penser la qualité des logements, le montage des opérations, les outils à mobiliser pour maîtriser le foncier ou en encore les mécanismes architecturaux qui garantissent l'identité des projets et leur insertion harmonieuse dans des environnements variés. Loin du modèle imposé, la sobriété foncière invite davantage à innover et à singulariser les projets.

Les acteurs publics et parapublics qui accompagnent les projets d'urbanisme sur les territoires (DDT, UDAP, CAUE, etc.) doivent concourir à ce changement de paradigme et proposer de nouvelles méthodes et de nouveaux outils adaptés aux problématiques que rencontrent les collectivités. En Loir-et-Cher, ces acteurs se mobilisent et imaginent mettre en place une série de « ateliers techniques » visant à lier approches théorique et pratique autour des questions de sobriété foncière dans les projets.

Le travail sur la forme urbaine permet, par une approche qualitative de l'urbanisme et de l'architecture, aux projets de proposer des formes plus économes en foncier, plus adaptées aux contextes des bourgs et villages, plus respectueuses des enjeux d'intimité et de promiscuité et plus singulières (sortir des modèles reproductibles sans identité).

**À travers cette première matinée d'atelier**, l'idée est d'explorer la capacité de la forme urbaine à répondre aux enjeux de sobriété foncière : penser autrement la forme des nouveaux quartiers pour consommer intelligemment le foncier.

**Pour plus d'informations : [contact@caue41.fr](mailto:contact@caue41.fr)**

**Inscriptions en ligne : [Je m'inscris](#)**